

Jeu de la bouteille

S'attaquer à l'effet de l'industrie sur l'eau embouteillée

L'industrie de l'eau embouteillée a travaillé fort pour miner notre confiance face à l'eau publique malgré le fait que le Canada a un des meilleurs réseaux d'eau potable publics au monde. Les collectivités de partout au Canada mettent maintenant en doute les pratiques nuisibles et à grande échelle de la prise de l'eau par les sociétés d'embouteillage à but lucratif, et les citoyennes et citoyens demandent aux gouvernements municipaux et aux conseils scolaires de mettre fin à la vente de l'eau embouteillée. Les entreprises d'eau embouteillée investissent maintenant dans de grandes campagnes de relations publiques afin de contrer les efforts de ces collectivités. Voici nos réponses à quelques-uns des mythes que vous entendrez de l'industrie.

L'industrie affirme : L'industrie de l'eau embouteillée utilise un très petit pourcentage de l'eau souterraine du Canada.

Nous répondons : Les arguments quant à la quantité globale d'eau souterraine extraite par l'industrie de l'eau embouteillée omettent de reconnaître les incidences environnementales sur les bassins hydrologiques individuels causées par la prise de grandes quantités d'eau. Par exemple, à Aberfoyle (Ontario), l'extraction de 3,6 millions de litres par jour effectuée par Nestlé cause un reversement du ruissellement souterrain vers Mill Creek. Les arguments omettent également de tenir compte des trois à cinq litres d'eau nécessaires pour produire une bouteille en plastique d'un litre. Ils omettent également de reconnaître les grandes quantités d'eau puisée des autres sources comme les glaciers anciens, les lacs, les ruisseaux et les rivières pour expédition ailleurs.

L'industrie affirme : L'industrie de l'eau embouteillée n'est pas en concurrence avec l'eau du robinet publique.

Nous répondons : Bien que Nestlé affirme que « seulement 10 pour cent » de l'eau embouteillée canadienne provient des réseaux d'alimentation en eau municipaux, une portion beaucoup plus importante a été rapportée par l'Association canadienne des eaux

embouteillées (ACEE). Selon un article paru en 2007 dans la revue Maclean's, le regroupement des commerçants de l'industrie affirme que « l'eau filtrée du robinet représente plus d'un quart de l'eau embouteillée consommée par les Canadiennes et les Canadiens ». La marque Dasani de Coca-Cola est de l'eau puisée dans le réseau municipal de Calgary, de l'Alberta et de Brampton (Ontario), et l'eau de la marque Aquafina de Pepsi provient de Vancouver (Colombie-Britannique) et de Mississauga (Ontario). Tout de même, se concentrer spécifiquement sur les approvisionnements municipaux occulte

le fait que peu importe d'où l'eau provient, le processus d'embouteillage continue de puiser des ressources d'eau douce à un moment où Environnement Canada prévient d'une crise de l'eau douce émergente, et que 20 pour cent de nos municipalités ont été confrontées à des pénuries d'eau au cours des dernières années.

L'industrie affirme : Si l'eau embouteillée n'est pas disponible, les gens se tourneront vers des alternatives moins saines.

Nous répondons : Un nombre croissant de gens choisissent consciemment d'éviter de consommer des boissons gazeuses. Une étude récente de Euromonitor International révèle une tendance grandissante, chez les consommatrices et les consommateurs,

particulièrement la génération du baby-boom, d'éviter les boissons gazéifiées en raison des préoccupations pour la santé. Il est fort improbable que ces personnes se tournent vers ces boissons si l'eau embouteillée n'est plus disponible. Une personne qui souhaite se désaltérer peut facilement remplir des bouteilles réutilisables à partir de robinets ou de fontaines publiques.

L'industrie affirme : Interdire l'eau embouteillée dans les établissements publics viole la liberté de choix d'une personne.

Nous répondons : Il est sensé de croire que si on leur donnait le choix, les gens voudraient boire une eau gratuite, propre et



sécuritaire plutôt que de payer pour une version vendue à prix plus élevé. Nous luttons pour voir à ce que les gens aient vraiment un choix en assurant un accès à une eau potable municipale gratuite dans les établissements publics. L'eau embouteillée ne devrait pas être considérée comme une solution pour un mauvais accès à l'eau dans les écoles et autres établissements publics. Collectivement, nous payons pour l'eau potable municipale par le biais de nos taxes et nous ne devrions pas être tenus d'acheter de l'eau qui n'est pas contrainte aux mêmes tests rigoureux que l'eau du robinet dans les lieux publics. Les gouvernements municipaux ne devraient pas non plus utiliser les deniers publics pour acheter de l'eau embouteillée pour le personnel municipal ou les événements publics.

L'industrie affirme : L'eau embouteillée contient moins de plastique que les autres produits.

Nous répondons : Il est clair que l'eau embouteillée est nuisible pour l'environnement. Selon la Earth Policy Institute, la fabrication de 29 milliards de bouteilles de plastique utilisées pour l'eau aux États-Unis chaque année nécessite l'équivalent de plus de 17 millions de barils de pétrole brut. Contrairement à l'eau du robinet, l'eau embouteillée n'est pas produite localement, il faut donc de l'énergie pour pomper, traiter, transporter et réfrigérer les produits. Aux États-Unis, le Pacific Institute estime l'empreinte annuelle en combustibles fossiles laissée par la consommation d'eau embouteillée comme étant l'équivalent de 50 millions de barils de pétrole – suffisamment pour faire fonctionner trois millions de voitures pendant une année. Le Canada importe également une portion de l'eau embouteillée qu'il consomme d'autres pays. Selon le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, les importations canadiennes d'eau embouteillée sont passées de 25,6 millions de dollars en 1996 à 75 millions de dollars en 2007. Boire l'eau du robinet est le seul moyen certain de protéger l'environnement.

L'industrie affirme : Quatre-vingt-dix pour cent des Canadiennes et des Canadiens ont accès à des programmes de recyclage.

Nous répondons : Toute personne préoccupée par l'environnement sait que la réduction et la réutilisation sont beaucoup plus importantes que le recyclage. Les interdictions sur l'eau embouteillée sont le résultat d'un mouvement grandissant de personnes qui refusent d'acheter des emballages de plastique en premier lieu. Deuxièmement, avoir accès au recyclage et vraiment recycler sont deux choses différentes. Selon un article paru dans le Toronto Sun en 2008, « aussi peu que 50 pour cent des bouteilles

d'eau que les Torontois consomment chaque jour sont vraiment recyclées. Cela signifie qu'autant que 65 millions de bouteilles d'eau en plastique vides par année se retrouvent dans les déchets des sites d'enfouissement ». Bien que les statistiques varient d'une collectivité à l'autre, rejeter l'eau embouteillée est la seule façon de vraiment éliminer les conséquences sur nos sites d'enfouissement et sur l'environnement.

L'industrie affirme : Pourquoi s'attarder à l'eau embouteillée plutôt qu'aux boissons gazeuses, au jus et autres boissons?

Nous répondons : La question ne concerne pas simplement l'emballage. Interdire la vente et l'achat d'eau embouteillée dans les établissements publics est une façon de récupérer le patrimoine naturel en eau. En nous attaquant à l'industrie de l'eau embouteillée, nous résistons à la prise de contrôle par les entreprises d'une ressource publique partagée. Le Conseil des Canadiens a concentré ses efforts sur la lutte pour une Politique nationale des eaux qui améliorerait le réseau public et assurerait des normes quant à une eau potable saine pour toutes les collectivités du Canada. L'eau est un droit de la personne et il devrait être garanti à toutes et à tous, peu importe leur capacité de payer.

Agissez!

Joignez-vous à la lutte contre l'eau embouteillée. Visitez www.canadians.org ou appelez-nous à 1-800-387-7177 pour savoir comment vous pouvez obtenir une interdiction sur l'eau embouteillée dans votre municipalité ou votre conseil scolaire.



Pour plus d'information au sujet de la campagne nationale de l'eau du Conseil des Canadiens, appelez-nous au 1-800-387-7177 ou visitez notre site Web à www.canadians.org.